

Image not found or type unknown



Location appartement sans bail

Par **cilou66**, le **27/08/2009** à **18:09**

Bonjour, rnrnje suis locataire d' un appartement depuis le mois de novembre 2008, le soucis est que je n' ai pas de bail à ce jour, malgré mes multiples relances auprès des propriétaires. Aujourd' hui je souhaite partir de ce logement, je voudrais savoir si je dois ou pas donner les trois mois de préavis. J' ai également versé à mon entrée une caution correspondant à 1 mois de loyer, j' ai peur qu'ils ne me la rendent pas; pourrait-elle servir de dernier loyer? merci de répondre à ma question, cordialement.